

Dans une étude sur « l'Habitat Regroupé Adapté (HRA) », finalisée en mai 2014, établie par une approche de type « living-lab » du sujet, les valeurs et les usages de l'habitat ont été définis par un groupe de travail « usagers ».

Cinq valeurs ont été définies :

- **Autonomie** : Elle se définit par la capacité à choisir de son propre chef. Pour l'habitat regroupé adapté, il s'agit de proposer des formes d'habitat ainsi que des offres de services variées tenant compte de l'avis des usagers
- **Sécurité** : Dans un habitat regroupé adapté, il s'agit d'organiser des services ou dispositifs techniques/technologiques destinés à prévenir un risque ou un danger
- **Inclusion Active** : Il s'agit de permettre à chaque citoyen de participer pleinement à la société et de rendre le logement regroupé adapté accessible sans au niveau de son organisation que de sa situation géographique ou en terme de coûts financiers.
- **Diversité** : L'habitat regroupé adapté accueille des résidents aux profils variés, il est ouvert sur un environnement diversifié favorisant les échanges.
- **Partage** : Cette valeur consiste à mettre en commun des expériences pour que chaque partie concernée enrichisse ses connaissances et ses pratiques. La configuration des lieux et/ou la présence humaine doit favoriser ce partage.

Les services doivent être conçus et développés sous l'angle de la qualité d'usage en tenant compte du parcours de l'utilisateur dans l'habitat. Cela contribue à développer la perception de confort et de sécurité.

Source : Autonom'lab, activateur de projets innovants pour l'autonomie des personnes
Etude sur l'habitat regroupé adapté, mai 2014